BANQUE ET ASSURANCE

INFO CSEC

5 MAI 2022

J'espère que je ne vais pas vous pomper l'air avec le sujet sur l'aération,. En tout cas, si tel est le cas, je redistribuerai cet air aux salariés qui eux, en manquent cruellement.

En juillet 2021, suite à une question que je vous ai posée sur la possible non-conformité des VMC, et plus particulièrement sur l'afflux d'air neuf probablement insuffisant dans la plupart des locaux et agences, vous m'avez répondu, qu'à l'exception du site de Clichy et 13 agences, tout va très bien ... Ayant sans doute en tête l'air de Paul Misraki et me prenant pour la marquise de la chanson.

En décembre 2021, lorsque je vous ai interpellé sur le même sujet, insistant sur la réglementation et principalement l'article R4222-6 du Code du Travail, vous m'avez affirmé qu'une expertise allait nous parvenir.

Nous avons bien eu six malheureux relevés aérauliques tant techniques que lacunaires, voire impossibles à décrypter.
Aujourd'hui, j'attends toujours les réponses d'expert. Comme sœur Anne, je ne vois rien que le soleil qui poudroie et l'herbe qui verdoie.

Or, par le plus grand des hasards, suite à une demande de ma part concernant un audit sur la pollution particulière aux hydrocarbures d'un quartier de Nice ou git une agence LCL, le groupe Qualiconsult a eu la géniale idée de faire un diagnostic de la qualité de l'air aussi complet que compréhensible.

Donc à l'agence de Nice Carras, qui ne figure pourtant sur aucune liste d'agences concernées par le manque d'afflux d'air neuf, le constat est sans appel.

Le taux d'humidité dans l'agence est hors norme. La pollution aux particules fines PM10 est alarmante dans un des bureaux. A l'exception notable des sanitaires femmes et des couloirs, dont les normes sont différentes, aucun des trois bureaux n'est conforme à la loi. Pire, et c'est inquiétant : le volume d'air neuf respirable est plus de trois fois inférieur au minimum légal. A tel point que le rapport a conclu que les bureaux ne possèdent ni ventilation mécanique, ni ouvrant sur l'extérieur. Bref, pas d'air neuf pour travailler ou simplement respirer normalement.

Alors mes questions sont simples :

- Allez-vous enfin accepter de financer des détecteurs de CO^2 en nombre suffisant pour que tous les membres des CSSCT locales puissent effectuer des analyses dans le but de vérifier que la santé de nos collègues n'est pas menacée, ou préférez-vous que l'on fasse effectuer systématiquement, agence par agence, un couteux audit aéraulique complet ?
- Allez-vous immédiatement entreprendre les travaux nécessaires dans tous les locaux signalés comme non-conformes à la Loi ?
- Préférez-vous que l'on agisse ensemble en bonne intelligence ou plutôt en confrontation ?

Il est de notoriété publique, et cela m'a été récemment confirmé par un ingénieur de chez Engie, que les entreprises françaises ont trop souvent négligé la qualité de l'air dans les locaux professionnels. Mais aujourd'hui, après deux ans de pandémie virale et sa propagation aéraulique, il est urgent de résoudre ce problème.
Quelle ligne de budget vous accordez-nous pour y parvenir ensemble ?

William Waechter, le 5 Mai 2022